

**Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise**



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'AFRIQUE
— TOGO —
www.pia-togo.com



Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs **ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC



Deuxième édition du FESMA

Page 3

**Prix Abdoulaye
Fadiga**

L'ÉVÉNEMENT TIENDRA SES PROMESSES DU 26 AVRIL AU 09 MAI 2023 À LOMÉ

La BCEAO va
encourager l'auteur
du meilleur article

La Banque centrale des
Etats de l'Afrique de l'ouest
à travers un communiqué ,

Page 2

**Exécution du
budget 2023**

Le MCICL lance un
avis d'appel à
manifestation
d'intérêt général

Dans le cadre de l'exécution
de son budget 2023,
le Ministère du commerce,
de l'industrie

Page 3

Transport

Le nouveau poste de
péage de Tabligbo
démontre ses activités

La perception des droits
d'usage au péage de la ville
de Tabligbo a démarré le 14...

Page 4



FESMa

FESTIVAL LA MARMITE



Programme d'investissements prioritaires
en Côte d'Ivoire

**BOAD et Capital of Africa
décaissent 60 milliards FCFA**

Page 4



superamco
Les courses faciles

Assivito
Avenue de la nouvelle marche
22 21 46 10

Caisse
Residence du Benin
22 61 13 31 / 22 61 13 32

Adlloodin
Carrefour Bodjona
22 25 03 07 / 22 25 03 96

Tokoln
Avenue de la liberation
22 22 27 30

Ramco
Direction Ramco
22 21 40 78
22 21 40 79

Prix Abdoulaye Fadiga

La BCEAO va encourager l'auteur du meilleur article

La Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), à travers un communiqué rendu public, informe les chercheurs et universitaires ressortissants des Etats membres de l'UEMOA qu'à l'issue du processus de délibérations du Jury, le Prix Abdoulaye Fadiga pour la promotion de la recherche économique n'a pas été décerné pour l'édition 2022.

● Eyrām AKAKPO



Selon le communiqué, la Banque centrale a décidé d'encourager l'auteur du meilleur article selon le classement du Jury, en lui octroyant une bourse de recherche sous la forme d'un séjour rémunéré d'une durée d'un an au Siège de la BCEAO. Ce séjour devrait permettre au bénéficiaire d'améliorer et d'approfondir ses travaux de recherche. Le « Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique » constitue un axe de la politique de préciosité de la BCEAO qui vise, à travers un cadre de collaboration étroite avec les chercheurs et le monde universitaire, à contribuer au développement des activités de recherche au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). D'une valeur de dix millions de francs CFA, ce prix récompense un travail de recherche original portant sur un sujet d'ordre économique, monétaire ou financier présentant un intérêt scientifique avéré pour les Etats membres

de l'UEMOA et pour la BCEAO. Au titre de l'édition 2022 et au regard des nouveaux défis auxquels sont confrontées les économies de l'UEMOA, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) avait souhaité encourager le développement de travaux s'inscrivant dans plusieurs thématiques notamment l'analyse des innovations financières et de la digitalisation, tel que les crypto-monnaies, Fintech, Big Data, en lien avec l'inclusion financière, le financement des économies, la politique monétaire et les dispositions prudentielles ; l'évaluation des contraintes liées aux chocs exogènes internes et externes (pandémie de la Covid-19, instabilité des cours des matières premières, etc.) sur les secteurs économiques et financiers et implications en matière de politiques économiques ; le changement et risques climatiques : impacts économiques et financiers pour les pays de l'UEMOA ; la stabilité financière et politiques micro et

macro-prudentielles dans l'UMOA ; les questions macroéconomiques relatives aux finances publiques, à l'endettement public et à la coordination des politiques monétaire et budgétaire ; toute thématique susceptible d'apporter un éclairage et une contribution pertinente à la mise en œuvre des politiques économique, financière et monétaire dans l'UEMOA était admise ; les questions économiques, financières et monétaires ainsi que celles liées à l'intégration régionale ont été étudiées avec une attention requise. Qui est Abdoulaye Fadiga ? Premier Gouverneur de la BCEAO, Abdoulaye Fadiga est né à Touba, en Côte d'Ivoire, le 10 mars 1935. Dès son plus jeune âge, il fréquente l'école coranique, avant son inscription, en 1943, à l'école primaire à Touba. Il entre par la suite au Collège classique d'Abidjan, puis au Lycée de Troyes (France) et obtient le baccalauréat (série Philo) en 1954. Il est ainsi admis à la Faculté de Droit et

des Sciences Economiques de l'Université de Dijon d'où il sort licencié en Droit en 1957, puis diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique, de Sciences Economiques et de Droit Public, respectivement en 1958, 1959 et 1960. Il débute sa carrière professionnelle comme Secrétaire Général de l'Organisation Interafricaine du Café (OIAC) à Paris en 1960, avant de se voir confier en 1962 le poste de Directeur Général-Adjoint de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Produits Agricoles (CSSPPA) de la Côte d'Ivoire et en 1968, la charge de Directeur Général de cette structure. Le 15 décembre 1974, il est nommé Gouverneur de la BCEAO par le Conseil des Ministres de l'UMOA réuni à Ouagadougou. Dès après sa prestation de serment et son installation officielle le 10 février 1975, le nouveau Gouverneur s'attelle immédiatement et vigoureusement à la réalisation des tâches qui lui ont été confiées par les Organes de l'Union, en l'occurrence la réorganisation générale de la Banque Centrale, l'africanisation de son personnel, le transfert de son Siège à Dakar et l'application d'un régime transitoire relatif aux modalités et conditions de crédit avant l'adoption de nouvelles règles par le Conseil des Mi-

nistres de l'Union, le 2 mai 1975. Parallèlement à ces défis historiques, qu'il a su relever avec panache et ténacité, le Gouverneur Fadiga a inscrit au cœur de son action la promotion d'une élite africaine de qualité, formée suivant les meilleurs standards internationaux. C'est ainsi qu'il décida la création du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), qui ouvrira ses portes le 3 octobre 1977 à Dakar. De la première promotion (1977-1979) à la trente-quatrième promotion (2011-2012), le COFEB a formé, au titre du cycle long, 1.449 cadres, dont 393 pour la Banque Centrale, 36 pour les autres banques centrales, 765 pour les administrations publiques nationales, 246

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo - REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web : www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par L'Agence de Presse ECO & FINANCES
N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyrām AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphistes

FOLIKOUE ATA K. Achille
DOS REIS A. Marie Goretti

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Deuxième édition du FESMA

L'événement tiendra ses promesses du 26 avril au 09 mai 2023 à Lomé

La deuxième édition du Festival international la Marmite (FESMA) tiendra ses promesses du 26 avril au 09 mai 2023 à Lomé

● Bernard AFAWOUBO

En vue de valoriser les saveurs et traditions locales et africaines, l'agence FOCUS YAKOU a initié le Festival international la Marmite (FESMA) depuis l'année dernière. Un événement organisé sous le haut patronage du Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé, avec le concours de l'Union Européenne, partenaire officiel, de l'Université de Lomé, des associations de chefs et restaurateurs Africa Gastronomique Togo et Cuisines Africaines. Axée autour du thème « Cuisine et Objectifs du Développement Durable (ODD) : repense la culture, le partage et la consommation des aliments », cette deuxième édition du Festival international la Marmite offrira un cadre à la réflexion sur les nouveaux paradigmes à adopter ainsi que les mesures



à mettre en œuvre afin de changer le système mondial d'alimentation et d'agriculture pour combattre la faim dans le monde. Puisque selon les chiffres des Nations-Unies, près de 690 millions, soit environ 9% de la population mondiale sont exposés à la faim. La pandémie de la covid-19 a exacerbé la situation et si la tendance ne s'inverse pas

les personnes touchées par la faim atteindront 840 millions d'ici 2030. Aussi, ce rendez-vous unique des acteurs de la chaîne de valeurs de la ferme à l'assiette sera parallèlement l'occasion, comme à chaque édition, de célébrer le savoir-faire culinaire ainsi que les saveurs et traditions africaines, de promouvoir les producteurs locaux ainsi que tous les

acteurs de l'écosystème de la ferme à l'assiette. Cette nouvelle édition ouvrira par ailleurs ses portes à la découverte des richesses culturelles et culinaires d'autres régions du monde. L'objectif général du FESMA est de promouvoir les saveurs et les traditions africaines à travers la valorisation des produits locaux et des richesses culinaires

togolaises et africaines. Il s'agit aussi de mener une réflexion holistique sur les nouveaux paradigmes à adopter en vue de nouveaux modes d'alimentation, de proposer des mesures pour changer le système mondial d'agriculture et d'alimentation, mais également de plaider en faveur d'une meilleure utilisation de la biodiversité agricole pour contribuer à des régimes alimentaires plus nutritifs ; ou encore de connecter les acteurs de l'écosystème agro-alimentaire. Pour le compte de cette deuxième édition plusieurs activités sont prévues notamment une Foire/ Exposition, des compétitions culinaires, dégustation de produits et mets de nos régions et d'ailleurs, des Rencontres B to B et Networking, Master Class, Ateliers, Formation, Sensibilisation, Colloques, Soirée de gala.

Selon les organisateurs, le programme avec les différentes innovations de l'édition 2023 sera dévoilé au cours du lancement officiel qui se tiendra le 21 février 2023 à Kara. Le Festival international la Marmite cible près de 150 exposants entre autres les chefs, les cuisiniers, les restaurateurs, les hôteliers, les producteurs, les transformateurs, les industriels, les distributeurs, les investisseurs et bien d'autres. Aussi plus de 50 institutions notamment les ministères, les administrations, les partenaires techniques et financiers, les investisseurs entre autres seront de la partie et près de 100 000 visiteurs sont attendus pour cette deuxième édition. C'est également le rendez-vous de tous les passionnés de la cuisine.

Exécution du budget 2023

Le MCICL lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt général

Dans le cadre de l'exécution de son budget 2023, le Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale se propose de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires de service ou de travaux pour la réalisation de diverses activités dont le coût estimatif par activité est inférieur au seuil de passation.

Les consultations restreintes et demandes de renseignements de prix seront effectuées sur la base d'un répertoire préétabli de prestataires conformément à l'article 12 du décret N°2011-059/PR du 04 mai 2011 portant définition des seuils de passation, de publication, de contrôle et d'approbation des marchés publics. A cet effet, le Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale invite les opérateurs économiques régulièrement installés au Togo à manifester leur intérêt pour figurer dans ce répertoire des prestataires en envoyant un dossier de candidature sous pli fermé

à l'adresse suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au cabinet du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, sis au quartier administratif face à la place des Martyrs, BP : 383 Lomé-Togo ; Tél : (228) 22 22 61 97 / 22 33 09 51. Chaque dossier de candidature doit comporter :

- La carte unique de création d'entreprise ;
- Les noms, prénoms, raison sociale, adresse téléphone, fax, e-mail ;
- Les pièces administratives en cours de validité (carte d'opérateur économique dont le régime fiscal est

réel avec TVA, relevé d'identité bancaire) ;

- Les expériences dans le domaine choisi (attestation de bonne fin d'exécution) ;
- L'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier.

Les domaines concernés par la présente sollicitation sont :

1. Mobilier de bureau et matériel de bureau ;
2. Matériel informatique ;
3. Matériel de transport (véhicules à deux roues et à quatre roues) ;
4. Fournitures de bureau ;
5. Fournitures informatiques ;
6. Fourniture et entretien d'équipement

bureautique : copieurs ;

7. Entretien des bureaux ;
8. Entretien du matériel de bureau ;
9. Entretien du mobilier de bureau ;
10. Entretien du matériel informatique ;
11. Entretien et réparation du matériel téléphonique ;
12. Entretien et réparation des sanitaires ;
13. Fourniture, installation et maintenance des climatiseurs ;
14. Entretien et réparation du matériel de transport ;
15. Construction, aménagement ou réhabilitation de bâtiments ;
16. Travaux d'électricité ;
17. Fourniture

de matériel et outillages (outillages électriques, mécanique, de plomberie etc.) ;

18. Entretien de bâtiment ;
19. Services de prestation intellectuelle : cabinet et consultant individuel ;
20. Service traiteur (fourniture de repas pour les réunions, les fêtes et autres collations) ;
21. Communication et actions publicitaires ;
22. Sécurité et gardiennage.

N.B. : Le Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale rappelle aux fournisseurs et prestataires qui exécutent déjà des prestations avec le Ministère qu'ils ne sont

pas dispensés de cette formalité et qu'ils devront actualiser leurs dossiers pour faire partie de la liste restreinte. Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossier. Seuls les prestataires figurant sur ladite liste seront consultés pour d'éventuelles commandes publiques au cours de l'année 2023. Les dossiers de candidature doivent parvenir au Ministère au plus tard le 28 février 2023 à 17 heures T.U.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Talime ABE

Programme d'investissements prioritaires en Côte d'Ivoire

BOAD et Capital of Africa décaissent 60 milliards FCFA

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Capital of Africa ont annoncé le 13 février 2023 à Lomé, le succès de leur mission de structuration et d'arrangement d'un financement long terme pour le compte de Petroci d'un montant total de 60 milliards FCFA, en vue de la réalisation d'un Programme d'Investissements Prioritaires en Côte d'Ivoire.

● Eyram AKAKPO



En réponse à la forte demande en produits pétroliers et gaziers, en Côte d'Ivoire, et conformément aux recommandations de la COP 15, Petroci a initié un ambitieux Programme d'investissement, dont le coût total est estimé à 60 000 000 000 FCFA. Ce Programme comprend, notamment, la transformation du quai Socopao en appontement pétrolier, l'augmentation des capacités de transport des pipelines existants et la construction de nouveaux pipelines, la construction de nouvelles capacités de stockage de gaz butane, ainsi que l'extension du réseau de distribution de gaz naturel. Dans le cadre de la mobilisation du financement du Programme, Capital of Africa, Conseil Financier exclusif de Petroci, en charge de la structuration du montage financier et de la levée de fonds, s'est approché de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) pour l'arrangement du financement nécessaire de 60 000 000 000 FCFA. Le tour de table du financement

a été bouclé grâce, notamment, à un financement direct de la BOAD à hauteur de 30 000 000 000 FCFA et à la participation de Bridge Bank Group Côte d'Ivoire, agissant comme Banque Agent, et de Banque Atlantique Côte d'Ivoire, pour 15 000 000 000 FCFA chacune. En alignement avec son plan stratégique Djoliba, la BOAD souhaite renforcer son rôle de chef de file dans l'origination, la préparation et le montage financier de projets structurants. Ainsi, la BOAD prend une part active dans la préparation (études de faisabilité, etc.) et l'exécution de ces projets, auxquels elle associe d'autres Institutions de Développement, de même que le secteur privé, dans la mise en œuvre des Partenariats Publics Privés (PPP). Ce faisant, la Banque se positionne comme leader dans l'offre de produits de conseil financier, d'arrangement de financements et de syndication. Pour rappel, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) est l'institution commune de financement

du développement des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a été créée par Accord signé le 14 novembre 1973. La BOAD est devenue opérationnelle en 1976. Les Etats membres sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Par traité de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) signé le 10 janvier 1994 et entré en vigueur le 1er août 1994, la BOAD est une institution spécialisée et autonome de l'Union. Elle concourt en toute indépendance à la réalisation des objectifs de l'UEMOA, sans préjudice des objectifs, qui lui sont assignés par le traité de l'UMOA. La BOAD est un établissement public à caractère international qui a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses Statuts, de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de contribuer à la réalisation de l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest. En outre, CAPITAL OF AFRICA est une

banque d'affaires indépendante, spécialisée dans le conseil en structuration et levée de fonds et investissements

en Afrique. En tant que Conseil Financier, CAPITAL OF AFRICA assiste des gouvernements, des entreprises

publiques et des investisseurs étrangers dans la levée de fonds dans divers secteurs structurants pour l'Afrique.

Transport

Le nouveau poste de péage de Tabligbo démarre ses activités

La perception des droits d'usage au péage de la ville de Tabligbo a démarré le 14 février 2023. L'annonce a été faite par la ministre des travaux publics Zouréhatou Kassah-Traoré, à travers un communiqué.

● Ilona E.



Afin d'amortir les frais de construction et d'entretien des routes dans le pays, le gouvernement a implanté dans certaines villes des postes de péage. Démarré depuis quelques années, celui de Tabligbo est enfin opérationnel. Les travaux sont entièrement achevés. « A cet effet, le ministre des travaux publics informe les usagers de ladite route que les opérations de perception des droits d'usage de la route qui s'effectuaient au niveau de la plateforme en conteneurs, sis au PK 39, sont transférés audit poste moderne au PK 38 à compter de mardi, 14 février 2023 à 6 heures précises », informe un communiqué signé par Zouréhatou Kassah-Traoré. Selon la ministre, les opérations de collecte de droits d'usage de la route concernent tous les usagers qui y sont assujettis conformément à la ré-

glementation en vigueur. En prélude à la mise en exploitation de ce poste, les populations riveraines avaient bénéficié en début d'année d'une campagne de sensibilisation dont l'objectif est de présenter la mission que l'Etat a confiée à la SAFER en lui attribuant l'exploitation des péages sur toute l'étendue du territoire national. « C'est dans le souci de permettre aux usagers de la route Tabligbo-Tsévié de jouir d'un trafic paisible que le gouvernement a installé un poste de péage sur ledit tronçon pour permettre son entretien et lui éviter une dégradation comme avant septembre 2016. Au vu des différentes peines subies avant 2016 sur la nationale n°4, je vous convie à plus de lucidité et de sincérité pour une analyse approfondie des données et informations qui seront soumises à

vos attention, puisqu'il s'agit des points qui définissent et retracent le fonctionnement du nouveau péage de Tabligbo », avait expliqué le préfet de la ville à l'ouverture des échanges le 25 janvier 2023. Pour rappel, le nouveau péage de Tabligbo est construit par la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER), qui est un établissement public, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et administrative. Elle a pour mission d'assurer le financement de l'entretien du réseau routier national, sur la base d'un programme annuel des travaux approuvé par le conseil d'administration. Elle mobilise autant de ressources que nécessaires pour garantir ce financement en temps réel des besoins d'entretien routier dans les meilleures proportions

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Année 13 Février 2023

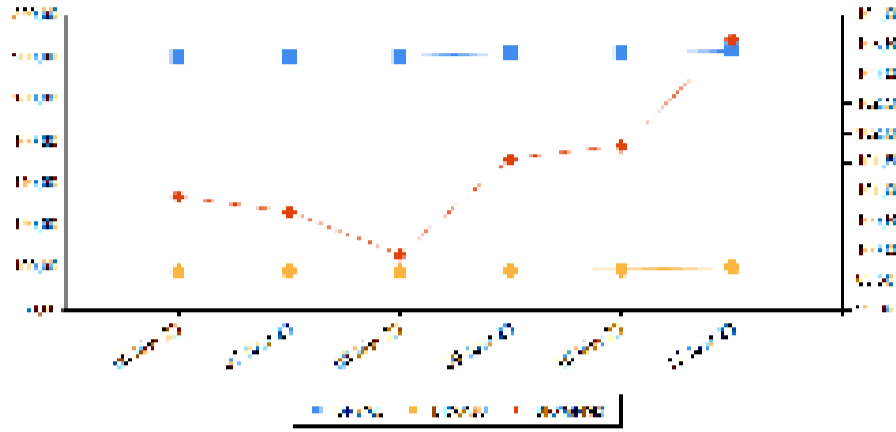
N° 31

BRVM COMPOSITE	203,65
Variation Jour	0,54 % ↑
Variation annuelle	0,21 % ↑

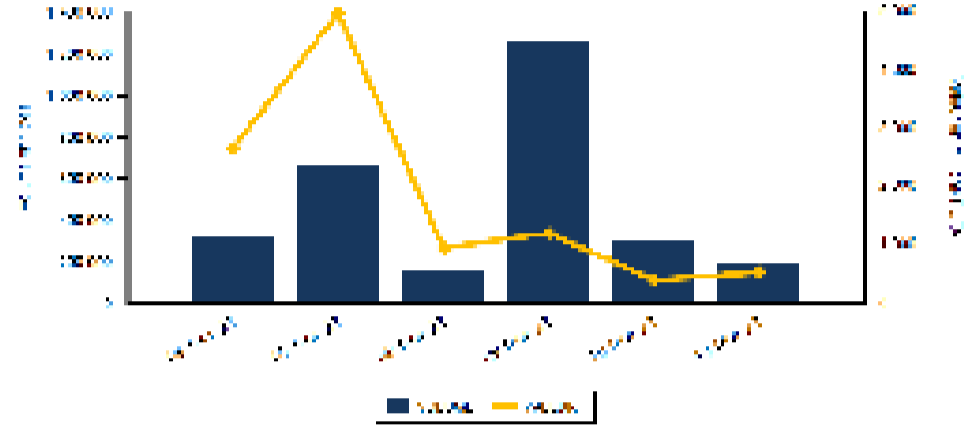
BRVM 30	100,22
Variation Jour	0,86 % ↑
Variation annuelle	0,22 % ↑

BRVM PRESTIGE	103,58
Variation Jour	1,75 % ↑
Variation annuelle	3,58 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs échangées



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (COTE) (BRVM Composite)	7 576 219 490 780	6,21 \$
Valeur échangée (COTE) (BRVM Composite)	167 968	-10,08 \$
Valeur transactionnelle (COTE) (BRVM Composite)	223 474 924	-12,11 \$
Nombre de titres échangés	43	7,50 \$
Nombre de titres en hausse	13	-7,11 \$
Nombre de titres en baisse	15	13,38 \$
Nombre de titres échangés	15	13,38 \$

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (COTE)	9 273 003 384 967	6,29 \$
Valeur échangée	33 003	1 874,48 \$
Valeur transactionnelle (COTE)	323 594 460	1 872,85 \$
Nombre de titres échangés	9	-38,77 \$
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 \$
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 \$
Nombre de titres échangés	9	6,29 \$

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SOCI)	12 500	7,47 %	6,44 \$
SOCI CI (SOCI)	5 200	5,80 %	6,20 \$
SETHO CI (SETH)	1 100	5,78 %	23,26 \$
PAUM CI (PAUM)	10 000	3,83 %	2,00 \$
OHCEL BP (OHCE)	3 125	2,27 %	3,47 \$

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAPAC MOTORS CI (TRAC)	2 775	-7,50 %	-12,15 \$
MINIERE CI (MINI)	1 800	-7,32 %	-10,00 \$
MUTRAC CI (MUTR)	1 100	-7,20 %	-22,50 \$
SODIMAR ARIANCI CI (SODI)	1 200	-6,52 %	-6,20 \$
BCI CI (BCI)	5 750	-1,95 %	-12,50 \$

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	19	103,58	1,75 \$	3,58 \$	115439	96 036 349	6,09
BRVM-PRINCIPAL	36	98,61	0,86 \$	-1,48 \$	32 300	737 440 575	9,72

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,91	-0,82 \$	-3,89 \$	6 709	16 629 490	23,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	495,54	0,40 \$	1,30 \$	7 005	47 637 340	9,43
BRVM - FINANCE	23	75,29	1,22 \$	-0,20 \$	100 300	63 691 091	6,91
BRVM - TRANSPORT	3	307,10	0,00 \$	-10,73 \$	19 135	23 749 700	4,40
BRVM - AGRICULTURE	5	292,66	1,24 \$	3,21 \$	2 064	13 691 700	5,59
BRVM - DISTRIBUTION	7	360,12	-1,23 \$	0,44 \$	12 301	34 106 365	23,39
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 468,32	2,76 \$	23,26 \$	41	8 400	14,39

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,18
Taux de rendement moyen du marché	7,61
Taux de rentabilité moyen du marché	8,41
Nombre de sociétés cotées	48
Nombre de lignes d'affaires	114
Volume moyen annuel par séance	418 629,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 124 139 393,03

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Taux moyen de liquidité	7,84
Taux moyen de rentabilité	28,55
Taux moyen de rentabilité	338,50
Taux moyen de couverture	29,54
Taux de rotation moyen du marché	0,02
Prix de risque du marché	6,36
Nombre de SOI participants	31

Informations

Publication : tous les jours, de 08h00 à 17h00.

Redaction : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Publicité : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Abonnement : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Informations

Redaction : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Publicité : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Abonnement : BRVM, 10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

BOURSE REGIONALE DES VALEURS (BRVM)

10, rue de la Liberté, 01 BP 1000, Lomé.

Tel : +228 22 22 22 22 / +228 22 22 22 22

Fax : +228 22 22 22 22

Site web : www.brvm.tg

PAYS DE L'UEMOA

Réformes des microcrédits Le Bénin vante ses mérites au Congo

Du 8 au 10 Février 2023, Véronique Tognifodé, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance a participé aux assises Nationales de l'Economie Informelle au Congo. C'était sur invitation du gouvernement congolais où elle a partagé avec un public de professionnels, les expériences du Bénin en matière de financement des femmes du secteur informel par le Microcrédit Alafia.



Les pratiques béninoises en inclusion financière et accès au financement des femmes, jeunes et des ouvriers ont été exposées à un parterre de personnalités le mercredi 8 Février 2023. La présentation faite par la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, Véronique TOGNIFODE a permis de mettre en lumière, les avantages et les perspectives du financement des Activités généra-

trices de revenus (ARG) par le microcrédit Alafia au Bénin. Cela fait deux fois en un an que le Congo Brazzaville demande à mieux s'informer sur l'expérience du Bénin en matière de microcrédit aux personnes du secteur informel. En effet, le secteur informel est un secteur important et stratégique pour nos pays. Il cristallise le plus grand nombre d'emplois et représente une bonne partie de la richesse na-

tionale. C'est un secteur fragile qui continue de poser de nombreux défis pour nos politiques nationales de développement. Au Bénin, le gouvernement sous le leadership du Président Patrice TALON a opté pour une stratégie d'accompagnement et de mutation progressive vers le formel. Plusieurs mesures sont prises dont des programmes de microcrédit plus adaptés. « Au Bénin, l'économie

informelle occupe 95 % de la main-d'œuvre et représente environ 60 % du PIB. Et les femmes y sont majoritaires ». C'est en ces termes que la Ministre a planté le décor devant les Brazzavillois avant d'expliquer que ce secteur informel contribue à l'économie béninoise aussi bien en termes de création de la richesse nationale que de création d'emplois et distribution des revenus. Selon la Ministre, la priorité est donnée aux femmes parce qu'elles représentent 63,6% des emplois dans le secteur informel et sont dominantes dans l'activité commerciale avec 76% des emplois. Pour cela, des actions publiques dont le Microcrédit Alafia, ont été développées pour favoriser l'inclusion des plus démunis, notamment les femmes du système financier classique. La Ministre

a évoqué devant l'assistance les réformes opérées pour dépolitiser le secteur, faciliter l'accès et les transactions aux femmes ainsi que les facilités mises en place afin de les soulager, atteindre un grand nombre de bénéficiaires et pérenniser le programme. Au 31 Décembre 2022, deux ans après les réformes, c'est 21,493 milliards de FCFA qui ont été décaissés aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) partenaires. Près de 500 mille personnes dont 86% de femmes ont été touchées avec un taux de remboursement de 94%. A ce jour, on note une réelle motivation aussi bien au niveau des SFD que des femmes bénéficiaires qui au-delà des individualités, s'organisent en groupe pour bénéficier de cet accompagnement. Il faut préciser que les

Assises Nationales de l'Économie Informelle au Congo initiées par le Ministère en charge de l'Économie informelle avec l'appui de la Banque Mondiale et du PNUD, ont pour objectif d'offrir un espace de dialogue aux travailleurs de l'économie informelle et de dégager les axes prioritaires pour l'élaboration de la politique nationale de l'économie informelle assortie d'un plan d'action. Les Assises ont permis de réunir autour d'une même table les décideurs publics, les acteurs du secteur informel, les organisations faitières de l'économie informelle, les économistes et bien d'autres responsables du domaine de l'économie informelle.

E c o n o m i e 2 4

Finance

Société Générale CI va distribuer 38 milliards FCFA à ses actionnaires

Société Générale Côte d'Ivoire ouvre le bal des publications au titre de l'exercice 2022 à la BRVM avec des performances financières à la hauteur d'un mastodonte qui trône solidement sur marché bancaire de l'UEMOA. La banque annonce en effet un résultat net de 74,6 milliards FCFA pour un PNB (chiffre d'affaires) de 215 milliards FCFA.

« On ne souhaite la grosseur à l'éléphant », puisque cela va de soi, nous enseigne un proverbe manding rappelé le 18 janvier dernier par l'ex Premier ministre béninois Lionel Zinsou lors de la conférence introductive marquant les 25 ans de l'AMF-UEMOA. Cette assertion peut bien s'appliquer à Société Générale Côte d'Ivoire dont la progression semble inexorable. La crise de la Covid-19 en 2020 qui a induit un ralentissement de la croissance ivoirienne et la crise en Ukraine et la poussé inflationniste qu'elle a entretenue tout le long de l'année 2022 n'ont en effet nullement ébranlé une banque qui continue de

croître à deux chiffres. Le PNB a augmenté de 26 milliards FCFA (+14%) à 215 milliards FCFA et le bénéfice s'est consolidé de 7,2 milliards FCFA (+10,6%) à 74,6 milliards FCFA. L'exercice 2022 avait pourtant laissé apparaître des signes d'inquiétudes avec des bénéfices au 3ème trimestre en léger repli, en rythme annuel, à 47 milliards FCFA, encore loin du résultat net de 67,4 milliards FCFA de l'exercice 2021. La performance 2022, a été portée par la forte croissance de la marge nette d'intérêts de +15% en lien avec l'évolution des encours de crédits (+15,3%), un développement soutenu des

commissions (y compris autres produits) en progression de +12,5% sous l'effet notamment de l'ensemble des commissions de services. En particulier, l'encours de crédit a franchi le cap des 2 000 milliards FCFA à (2 160,66 milliards FCFA), accompagnée par une hausse de 6,2% des dépôts à 2 685,3 milliards FCFA. Une bonne dynamique commerciale qui a fait ressortir un taux de transformation (part des dépôts transformée en crédit) à 80,46% contre 74,06% un an plus tôt. La banque a réussi à contenir la croissance des frais généraux (+6,3%) à 96,393 milliards FCFA, faisant ressortir un résultat

brut d'exploitation de 118,708 milliards FCFA, soit une hausse de 20,6% par rapport à 2021. Comparativement à 2021, la banque s'est montrée plus prudente en 2022 avec un coût du risque en forte hausse de 60,6% à 28,816 milliards FCFA, en lien avec les dotations exceptionnelles de provisions sur le segment PME. Des dotations qui ont corrodé d'autant les bénéfices. 38 milliards FCFA pour les actionnaires L'exercice remarquable de 2022, va profiter, comme ces dernières années, aux actionnaires de la banque qui pourront empocher un total de 38 milliards FCFA, soit la moitié des bénéfices. Le dividende net par action

ressort à 1 107 FCFA contre 1 004,93 FCFA l'année dernière. En considérant le cours de l'action de 11 710 FCFA du 10 février 2023, le titre offre un rendement du dividende de l'ordre de 9,45%. Il convient de noter que les anticipations de l'équipe d'analystes de Sika Finance ressortent des taux de réalisation d'environ 97% pour le résultat net et 95% pour le dividende net par action. Une performance inédite qui a emmené les investisseurs de la BRVM à jeter leur dévolu sur la valeur offrant un rendement alléchant, qui selon nos anticipations présentait un potentiel de hausse au vu de la saisonnalité. Il faut dire que le titre

évoluait ces derniers mois au rythme des performances de la banque dont les résultats intermédiaires avaient été contenus par le coût du risque. Cela s'est matérialisé le 7 novembre 2022, date à laquelle le cours de l'action a atteint son plus bas niveau des 12 derniers mois à 10 100 FCFA. A la clôture de ce lundi 13 février, le titre affichait déjà un rebond de 7,47% à 12 585 FCFA un volume de transaction s'établissant à plus de 27 milliards FCFA. Une tendance qui devrait se poursuivre au vu des solides fondamentaux que la banque a présenté au cours de l'année écoulée.

Forum des producteurs agricoles Le chef de l'Etat a clôturé l'étape de la région des Plateaux à Atakpamé

L'étape de la région des Plateaux du Forum des producteurs agricoles (FoPAT) a fermé ses portes, le 11 Février 2023, après trois jours de discussions et débats constructifs entre les délégués venus des 12 préfectures de ladite région. Ils étaient plus de mille producteurs à avoir animé les travaux du forum marqué par une mini foire d'exposition des produits agricoles à laquelle a assisté le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

● Ilona E.



Des membres du gouvernement, des cadres techniques des ministères concernés, des élus du peuple, autorités traditionnelles et religieuses, des acteurs du secteur de la finance agricole, des producteurs et transformateurs locaux ainsi que le grand public des Plateaux s'étaient mobilisés pour offrir un accueil chaleureux au Président de la République qui n'a pas manqué de remercier « les vaillantes populations de la région des Plateaux qui s'investissent dans le monde agro-pastoral ». Accompagné des membres du gouvernement, le Président de la République a visité les stands d'expositions des produits locaux de la région des plateaux. Des produits de rente, des produits frais, transformés et/ou conditionnés, des mets locaux, des petits et grands ruminants ainsi que des volailles issues de la recherche lui ont été présentés. Au-delà de cet accueil inoubliable, l'entretien que le Chef de l'Etat a eu avec les producteurs, aura marqué l'événement. Faure Gnassing-

bé s'est appesanti sur le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la modernisation de l'agriculture, la consommation des produits du terroir et le soutien au développement des agro-industries. Sur le stand de l'Association des Transformateurs de Café et de Cacao du Togo (ATCC) par exemple, le Frère François AMOUZOU (moine de Zogbegan) a présenté l'association et les structures qui la composent à savoir Café des moine, Café des grands plateaux, Café Koum, Chocotogo, Degnigba Cacao, Misscao avec à leur côté les Barista du Togo. Il a par la suite remercié le Président de la République pour son soutien à la transformation du café et du cacao au Togo, avant de réitérer au Chef de l'Etat, l'engagement des membres de l'ATCC à transformer le café et le cacao du Togo pour le bien de la population. « Nous avons remis un coffret symbolique au Chef de l'Etat et à madame le Premier Ministre pour leur démon-

trer notre gratitude pour les actions en vue pour la promotion du café et du cacao transformé au Togo. C'est un grand honneur et une joie de voir le Président de la République circuler et écouter les producteurs et transformateurs que nous sommes. Cela démontre toute la considération qu'il a pour nous et cela nous va droit au cœur », s'en est félicité Nathalie KPANTE, responsable production à Chocotogo. Bien avant le tour des stands, les producteurs ont fait le point des travaux des trois premiers jours et présenté leurs doléances au Président Faure Essozimna Gnassingbé comme l'e schématise Wolou ASSAMATI, producteur semencier et éleveur de petits ruminants à Atakpamé : « nous avons beaucoup insisté sur l'accès au marché devant nous permettre d'écouler le poisson que nous élevons. Nous souhaitons aussi que des mesures soient prises pour favoriser la consommation de nos poissons. Pour les petits ruminants nous avons mis l'accent sur les ali-

ments et les produits vétérinaires, afin qu'ils soient disponibles et plus proches de nous ».

Les producteurs de la région des plateaux se sont réjouis de ce contact direct avec le Président de

la République, et souhaitent que de telles initiatives se multiplient.

MEPSTA

Du matériel moderne pour améliorer l'apprentissage des sciences

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme P10 de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat (MEPSTA) a acquis du matériel de laboratoire au profit des collèges publics du Togo à travers le PAREC II.



Le ministre Dodzi Komla KOKOROKO a présidé, ce 09 février 2023 depuis le lycée de Tsévié 2, la cérémonie de lancement officiel de la distribution du matériel des sciences expérimentales dans les collèges du Togo. Il était entouré, pour la circonstance, du Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, Me Koffi TSOLENYANU, de la directrice de l'Agence française de développement (AFD), Madame Zolika BOUABDALLAH et des autorités locales. Cette cérémonie marque le début de la phase de distribution d'un matériel de laboratoire de dernière génération en vue d'assurer un environnement moderne d'apprentissage en permettant l'expérience et la manipulation en sciences. Ce matériel est composé

de différents articles dont des microscopes micro Blue monoculaire, des loupes binoculaires non éclatantes, des disques de Newton, d'ensembles réflexion-réfraction, des systèmes à 3 poulies, de dynamomètres ... Après cette phase de lancement officiel, la voie est ouverte aux inspections de procéder à la distribution de ce matériel dans les régions éducatives du Togo. Cette activité est à mettre à l'actif du Projet d'appui à la réforme des collèges, phase 2 (PAREC II). L'un des objectifs de ce projet financé par l'Agence française de développement est d'améliorer la qualité des apprentissages dans les matières fondamentales, spécifiquement dans les disciplines scientifiques. Dans son mot de circonstance, le Ministre Dodzi Komla KOKOROKO a

témoigné la reconnaissance du Gouvernement à l'Agence française de développement. Pour lui, la collaboration avec l'AFD contribue à la réalisation des ambitions du gouvernement pour une école moderne sous le leadership du Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna GNASSINGBÉ. « Notre école est en reprogrammation et je puis vous dire que demain elle sera la meilleure. Nous détiendrons le monde au bout et du bout des doigts », a affirmé le Ministre. Le PAREC II contribue également à l'amélioration des capacités et des conditions d'accueil dans les collèges publics du Togo ainsi qu'à celle de la gouvernance des établissements et au soutien pédagogique territorial.



PROMO SPECIALE

Jusqu'au 28 Février 2023

Profitez de notre promotion pour fêter l'amour dans
de nouveaux meubles modernes



Showroom

En face de la station CANDO AGOM
ASSYME, au pied des deux éoliennes

Appelez-nous
+228 99 86 41 61

